

LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES DU RESEAU DE SOLIDARITE
ainsi que
LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES EN LIEN AVEC LES COLLECTIFS CITOYENS

REITERENT LEUR APPEL POUR FAIRE VALOIR LES DROITS ET LA DIGNITE
des 530 personnes recensées au « Camp de Blida » à Metz.

Le site de Blida est considéré officiellement comme un « *dispositif de mise à l'abri des demandeurs d'asile* »... Alors qu'il s'agit en fait d'un **bidonville** où sont entassées à ce jour, sous tentes, fournies par la société civile, et sous abris de fortune dans des conditions indignes, **plus de 500 personnes, hommes, femmes et enfants.**

Même si nous reconnaissons des mesures visant à rendre les conditions « moins pires », elles restent nettement insuffisantes. Nous nous élevons contre la promiscuité, l'absence d'hygiène et l'insuffisance alimentaire, que vivent les personnes rassemblées sur le site et qui impactent leur santé physique et mentale.

Nous alertons les autorités compétentes des risques sanitaires et sociaux provoqués par cette situation indigne.

Nous dénonçons :

- un accueil qui n'en est pas un,
- un maintien dans une précarité incompatible avec un état de droit,
- l'insuffisance de moyens alloués à la politique d'asile entraînant la saturation des dispositifs d'accueil locaux.

A ce titre, nous demandons une intervention rapide, adaptée et pérenne des pouvoirs publics. Celle-ci oblige :

- **au démantèlement du bidonville actuel, avec solution d'hébergement pour l'ensemble des personnes présentes, conformément à leurs droits ;**
- **à la mise en place prioritaire d'un lieu d'accueil, d'hébergement et d'orientation de toute personne arrivant sur l'agglomération messine.**

Dans l'immédiat, nous alertons sur la nécessité **de prendre des mesures de première urgence pour faire face au risque sanitaire** en adoptant les normes minimales connues et définies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), permettant de garantir la sécurité et la dignité des personnes vivant sur un camp dit humanitaire.

Il faut notamment :

- **étendre l'espace disponible pour permettre l'espacement des tentes** indispensable à la mise en œuvre de conditions d'hygiène et de sécurité, prévoir des espaces collectifs et répartir les espaces dédiés aux familles avec enfants ;
- **fournir des abris adaptés et sécurisants, ainsi que des biens de première nécessité ;**
- **mettre en place les espaces d'hygiène en quantité suffisante ;**
- **garantir le nettoyage des espaces et la gestion des déchets ;**
- **organiser l'accès aux soins et à l'éducation.**

Enfin, nous questionnons l'obligation faite aux associations depuis le 1^{er} juillet de conventionner pour intervenir sur ce bidonville, ce qui aura notamment pour effet de limiter toute action individuelle ou collective non rattachée à une personne morale. Par ailleurs, nous ne manquons pas de relever dans le projet de convention les notions d'accompagnement social, d'hébergement, et de protection des mineurs... Principes effectivement fondamentaux dont nous demandons l'application pour l'ensemble des personnes présentes sur le site de Blida...

LES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES DE CE MANIFESTE S'ENGAGENT A UN TRAVAIL CONTINU DE
VEILLE, DE CONCERTATION ET D' ACTIONS POUR FAIRE VALOIR LES DROITS ET LA DIGNITE
PLEINE ET ENTIERE DES PERSONNES PRESENTES SUR NOTRE TERRITOIRE.

Fait à Metz, le 4 juillet 2017